



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Madame l'Inspectrice d'Académie-DASEN,

une nouvelle CAPD mouvement. Les années se suivent et se ressemblent, malheureusement, pour de trop nombreux collègues qui ne parviendront pas à changer de poste, qui n'obtiendront pas de poste à titre définitif ou pire encore qui seront titularisés par vœu géographique sur un poste qu'ils ne souhaitaient pas. Si l'administration de notre département en a fait la règle, ce n'est pas le cas dans tous les départements. Le SNUipp-FSU réitère donc sa demande de supprimer l'obligation du vœu géographique, comme c'est le cas dans d'autres départements, dont le 68.

Mouvement toujours aussi contraint par les postes réservés aux lauréats du concours 2014 exceptionnel qui, alors que certains d'entre eux ne se sont jamais trouvés devant élèves, vont devoir assumer la charge entière d'une classe. Leur entrée dans le métier sera fracassante. Croisons les doigts pour que leurs élèves n'en paient pas le prix fort !

Les lauréats du concours rénové, eux, seront mieux logés et n'enseigneront qu'à mi-temps. Cependant, le temps de décharge des directrices et directeurs, déjà insuffisant pour le quotidien ne risque-t-il pas d'être également impacté par le tutorat d'un stagiaire ? Les directrices et directeurs dont ils compléteront le service seront-ils volontaires ?

Mouvement contraint également par la multiplication exponentielle des postes à profil. À ce rythme-là, plus aucune nomination ne sera plus accessible bientôt par le barème. Sans doute certains en rêvent-ils déjà. Quoi qu'il en soit, le SNUipp-FSU tient à redire qu'il est opposé à ce mode de tri sélectif. D'autant plus d'ailleurs que certains entretiens sont tout sauf respectueux des collègues qui s'y présentent. La plupart du temps, notamment pour les postes de direction, le choix est arrêté bien avant que l'appel d'offre ne soit envoyé. Le SNUipp-FSU rappelle son attachement au paritarisme et à la transparence qui ne peut être garantie que par des règles claires.

Impossible de ne pas évoquer encore une fois la grandiose réforme des rythmes. Vous aviez émis le vœu en CDEN, Madame l'Inspectrice d'académie, de parler enfin de pédagogie. Vous aviez raison : cette magnifique réforme du péri-scolaire nous colle à la peau comme un vieux sparadrap dont on ne peut se débarrasser, alors que les enjeux sont ailleurs, bien dissimulés derrière l'écran de fumée. Des enjeux redoutables d'abord en terme de service public d'éducation. Le SNUipp-FSU ne cesse de dénoncer les risques de transferts de missions de l'État vers les collectivités territoriales, l'aggravation programmée des inégalités, ainsi que les répercussions immédiates qu'aura cette réforme sur les conditions de vie et de travail des enseignants.

Les enjeux pédagogiques, hélas, ne sont pas moins terrifiants. On aurait pu imaginer que la priorité au primaire rendrait aux élèves les deux heures hebdomadaires dont on les a spoliés en 2008. Non seulement il n'en est rien, mais désormais il va falloir composer avec des

après-midis tronqués. Quelles disciplines seront-elles donc amputées ? L'histoire ? La géographie ? Les sciences ? L'histoire de l'art ? L'EPS ? La musique ? Les arts plastiques ? La lecture ? Le choix est large et frappe sans distinction toutes les disciplines culturelles, toutes celles qui font le ciment du lien social, celui de la culture partagée.

Ce n'est pas tout : les après-midis raccourcis ne permettront plus de sortie au spectacle : concert, opéra, théâtre, cinéma, expositions, musée... autant de possibilités de projets exploités en classe.

Au SNUipp-FSU, nous avons l'insolence de penser que les enfants sont en de bonnes mains lorsqu'ils sont en classe avec leurs enseignants. Les professionnels que nous sommes savent parfaitement organiser le temps et les apprentissages, évitant aux chères têtes blondes la surcharge cognitive que redoutent certains. Et nous n'accordons aucun crédit aux boniments de foire :

non, cette réforme ne réduit pas l'amplitude horaire de vie en collectivité des enfants, elle en dégrade tout simplement la qualité ;

non, cette réforme n'ouvrira pas d'horizons culturels aux plus démunis, elle les réduira encore ;

non, cette réforme n'améliorera ni les savoirs, ni les savoir-faire, ni la culture générale, elle les tient pour quantité négligeable.

Au SNUipp-FSU, nous sommes attachés à la qualité pour tous, sur tout le territoire. C'est pourquoi il faut impérativement que le décret du 24 janvier soit ré-écrit.

Il est plus que temps de répondre aux vraies préoccupations professionnelles des enseignants : les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels. Oui, l'école a besoin de réformes. Mais il faut en finir avec celles qui détruisent et mettre très rapidement en œuvre celles qui sont déterminantes pour la réussite des élèves.